

*in Revue littéraire  
Paris & Nanterre  
1996*

# Les épopées royales africaines, de l'oral à l'écrit, du mythe à l'histoire

*Lylian Kesteloot*

*« Inspirée par des événements qui précèdent parfois de plusieurs siècles le texte qui nous est parvenu, la chanson de geste est le fruit d'un cheminement complexe. Ce sont les caractéristiques de ce cheminement qu'il importe de dégager ici. » F. Suard - p. 66.*

**L**orsqu'on débarque à Helsinki et qu'on se promène dans cette ancienne capitale entourée d'eau et d'îles, qui fut reconstruit par le Tsar Alexandre dans les années 1800, on s'arrête soudain sur une place du centre-ville devant un groupe monumental en bronze, avec des personnages étranges autour d'un Monsieur qui tient un livre : c'est Lönnrot entouré des héros du Kalevala : Vaïnamonen et Ilmarinen. On se récrie : bien sûr ! le *Kalevala*, l'épopée nationale finnoise recueillie et transcrise par Elias Lönnrot en 1834.

A tout seigneur tout honneur, ce sont bien les Finlandais qui ont relancé les études sur le folklore européen, Aarne et Thompson et les "types of folktales" ; et l'on s'émerveille, dans l'impressionnant hôtel qui abrite la société de littérature finlandaise, de la place qui est réservée aux chercheurs folkloristes et du respect quasi religieux qui entoure les

manuscrits de Lönnröt sous clef et sous verre, et que l'on ne touche qu'avec des gants. Oui de vrais gants !

C'est là tout soudain que l'on mesure devant quels trésors nous nous trouvons en Afrique noire.

Car si l'on reconnaît une telle valeur au seul Kalevala qui est en effet une très belle épopée, on ne peut s'empêcher de songer que des textes de ce genre, il y en a, rien que pour le Sénégal, au moins cinq. Je citerai par ordre d'ancienneté *l'épopée du Kajoor*, (wolof) qui couvre 4 siècles d'histoire (du 15<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> s.) d'un même royaume, *l'épopée de Samba Gueladiégui* (peul) dont les faits se situent au 17<sup>e</sup> siècle, *l'épopée du Gabou* (mandingue, 16<sup>e</sup> s.), *l'épopée d'Alboury du Djolof* (19<sup>e</sup> s.), et *l'épopée d'El Hadj Omar* (19<sup>e</sup> s.).

Et je ne parle pas des textes épiques des pêcheurs toucouleurs (le Pekâne) ni de ceux des bergers peuls du Djolof (Amadou Sampolel) qui sont de moindre envergure.

Mais l'épopée est un genre si courant sous ces latitudes, qu'on ne songe pas hélas ! à éléver des statues à ceux qui les recueillent, encore moins à ceux qui les chantent. C'est bien dommage. Pourtant des chercheurs comme Bassirou Dieng, Abel Sy, Amadou Ly, Samba Dieng, Siré Ndongo, Kandioura Dramé, Lamine Gaidé ont accompli là un travail considérable, et l'on peut aujourd'hui parler de l'Ecole de Dakar à juste titre, en matière de littérature épique africaine, tant le champ fut labouré, et tant abondante fut la récolte.

Récolte si riche en vérité qu'elle inquiéta un proche collègue historien qui écrivit ses soupçons dans un bel article publié au Canada dans la Revue *Etudes Littéraires*<sup>1</sup>. Il se demandait en vérité, si nous n'étions pas en train de présenter comme "textes" des récits essentiellement changeants et fluctuants d'un griot à l'autre, et d'un siècle à l'autre. Il se demandait aussi, si en les fixant, nous n'étions pas en train "d'inventer" une littérature africaine, dont le caractère le plus déterminant était la mobilité liée à l'oralité.

Cet article est intéressant et nous amène à préciser les renseignements qu'il est nécessaire d'apporter au lecteur, en même temps que les fameux textes, si beaux soient-ils.

---

<sup>1</sup> Mamadou Diouf : l'invention de la littérature africaine, in *Etudes Littéraires* vol. 24, 1991, Montréal.

Nous avons écrit ailleurs, mais on ne le répétera jamais assez, que nous nous trouvons dans la même situation que Tuoldus et autres clercs, devant la *Chanson de Roland*<sup>2</sup> au XI<sup>e</sup> siècle : ces "manuscrits de jongleurs" pour ceux qui la composèrent au fil des cantilènes et au fil du temps, n'étaient que des aide-mémoires, et les premiers transcripteurs du texte intégral avaient certainement le choix, comme nous, devant plusieurs versions ; n'ayant pas de magnétophones, ils durent après plusieurs écoutes attentives, tenter de reconstituer l'un de ces récits kilométriques après en avoir identifié le mètre le plus fréquent : le décasyllabe, dans cette lingua vulgata qu'était encore le "roman" essentiellement oral, la langue savante et écrite étant le latin.

Mais en transcrivant ces envolées superbes dans la langue populaire, ils en fixèrent du même coup un ou plusieurs textes, tout en donnant à cette langue ses lettres de noblesse.

Peut-on accuser les clercs du Moyen Age d'avoir "inventé" cette littérature, singulièrement ces épopées, sous prétexte qu'ils tentaient de les fixer par écrit ?

Ceci ferait en vérité bien rire les médiévistes ! D'abord parce que la "fixation" n'a pas arrêté l'interprétation orale qui durera aussi longtemps que les troubadours et trouvères auront du travail dans les châteaux, les cours royales, les auberges et les lieux de pèlerinage.

Ensuite parce que certaines versions ainsi transcrites furent sauvées de l'oubli, lorsque les poètes de la Renaissance firent triompher l'écriture et mirent à la mode les Antiques ; les grands récits médiévaux furent jugés fastidieux, et lorsqu'on les redécouvrit trois siècles plus tard, avec l'Ecole Romantique, il n'y avait plus de troubadours. Heureusement "scripta manent".

Si nos braves clercs avaient spéculé sur la mobilité nécessaire du texte oral, que nous resterait-il entre les mains de notre merveilleux Moyen Age ? du cycle de Charlemagne et du cycle de Guillaume, de Doon de Mayence et de Garin de Montglane, et puis des Nibelungen qui inspireront Wagner ? Et en Finlande, oui revenons-y, que resterait-il du Kalevala dont les bardes ont disparu avec la modernisation du pays d'une part et sa soviétisation de l'autre. Car la Carélie a été coupée en deux, et partagée entre Finlande et URSS.

<sup>2</sup> Et qu'on ne nous reproche plus de comparer avec l'épopée médiévale : on en peut comparer que ce qui est - ici avec évidence - comparable !

Le grand travail de récolte des épopées africaines est ainsi justifié. Tout comme les épopées de langue arabe, *Antar*, ou les *Beni Hilal* au Maghreb, non seulement nos griots les chantent toujours, mais nous les recueillons avec une fidélité infiniment plus grande, avec tous les détails de leurs performances, grâce à la vidéo et au magnétophone.

Et pour une version qu'on choisit de transcrire, traduire et publier, il y en a dix que l'on peut consulter dans nos sonothèques, et parfois déjà deux ou trois sur papier ; et l'on a le loisir d'en enregistrer dix autres encore. On peut donc donner une photographie beaucoup plus exhaustive de la production épique en général, et de telle ou telle oeuvre en particulier.

Or lorsqu'on a dix versions de la même épopée, que constate-t-on ? que les griots de diverses provenances bâtissent leur récit sur un même canevas, et que sa structure ne change guère. Si l'on sait que les griots suivent un enseignement traditionnel de plusieurs années auprès d'un maître, qu'en général ce maître est un père ou un oncle, et que l'apprenti griot a été choisi parmi les nombreux enfants pour ses qualités intellectuelles et son intérêt pour la discipline en question ; qu'enfin on va lui apprendre systématiquement les œuvres du répertoire qui sont en nombre limité, toutes les techniques mnémotechniques soutenues parfois par quelque "tarik"<sup>3</sup> griffonné en arabe, toutes les formules et figures du style classique -car il y a un classicisme de l'épopée soudanaise- tous les ressorts de la virtuosité de la performance verbale, sans oublier les refrains et la musique qui ponctuent la profération du récit sur tout son parcours... Car beaucoup de griots sont aussi musiciens et habiles à s'accompagner à la Kora (sorte de harpe) ou au Khalam (sorte de vielle).

La façon très sérieuse dont ce métier (car c'en est un, et héréditaire) est enseigné dans nos sociétés soudanaises, assure donc aux récits épiques une solidité, tout au moins dans leur construction, et leurs principaux épisodes, qui leur permet de traverser les siècles avec assez peu de transformations. Bien sûr, ce processus est difficile voire impossible à évaluer, puisque nous n'avons nul texte écrit ou enregistré avant le 20<sup>e</sup> siècle. Le premier est sans doute l'épopée d'El Hadj Omar transcrète par Gilbert Vieillard dans les années 20. Il a dû aussi en exister des versions

---

<sup>3</sup> Ce sont des résumés. Rien à voir avec le développement épique qu'en donnent les griots.

abrégées en écriture arabe que les Peuls comme les Wolof (érudits) utilisèrent plusieurs siècles avant la nôtre.

Cependant on peut induire de la sensible ressemblance des versions actuelles de l'épopée de Soundiata par exemple, chantée par des griots d'origine très diverse, que dans le passé, après la période de formation du récit qui dura un temps X, il y eut une stabilisation à un moment Y, que une, deux ou trois versions devinrent canoniques à un moment Z, et qu'à partir de là ces récits furent transmis sans grands changements par les méthodes efficaces que l'on sait. Nous parlons là bien sûr des versions officielles. Car il y a toujours pour ces récits à dimension politique un non-dit d'importance, qui est su, mais tenu caché par les griots historiens. Ces derniers ne sont pas seulement poètes, mais ont aussi la responsabilité des secrets d'Etat qu'il vaut mieux taire que divulguer, pour sauvegarder la paix sociale. Nous y reviendrons.

Ceci nous amène à envisager notre second sujet d'étude, à savoir les rapports que ces corpus, littéraires s'il en est, entretiennent avec l'histoire réelle des peuples africains.

Christiane Seydou rappelle avec raison que "l'épopée n'a point vocation de reproduire l'histoire chronologique dans l'enchaînement causal des faits qui la constituent, mais bien plutôt celle d'une réinterprétation culturelle idéologique des faits...ce qui d'une certaine manière rejoint l'atemporalité du mythe, autre réponse à l'ambition de maîtriser le temps, de manipuler la nécessité et de transmuer la réalité en code symbolique<sup>4</sup>".

Ici on pourrait évidemment embrayer sur la problématique de Dumézil, car il est parfaitement possible de démontrer pour les peuples soudanais, par exemple, comment leurs grands mythes cosmogoniques informent et structurent les fonctions du pouvoir dans les épopées mandingues, soninke, peules ou wolof.

La rivalité des frères (souvent jumeaux), l'exil initiatique, le pacte avec le dieu d'eau, les avatars de Faro et Pemba, divinités archaïques qui s'épihanisent en deux polarités : le roi agraire législateur et le roi chasseur-guerrier, tels sont les éléments qui émergent de façon récurrente dans les récits épiques provenant de cette aire culturelle.

---

<sup>4</sup> C. Seydou, "Comment définir le genre épique : un exemple, l'épopée africaine", in *Genres, formes et significations*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1993.

Il s'agit ensuite d'interroger leur symbolisme pour en extraire l'idéologie dominante. Qui est toujours, écrit J. Montaldo, après Lukacs et Goldmann, celle de la classe dominante!

Car c'est par cette idéologie que les princes et naguère encore les présidents au pouvoir s'articulèrent aux mythes fondamentaux de la société soudanaise. C'est elle qu'on découvre incluse (et close) dans les récits d'origine qui ouvrent la plupart des épopées. C'est elle toujours qui se répercute dans les fonctions des personnages et qui structure leurs relations dans le déroulement des épisodes ultérieurs.

Tout se passe en effet comme si d'épopée en épopée les mêmes schèmes étaient repris selon un répertoire assez limité de situations : la provocation et la métaphore du jeu<sup>5</sup>, l'échec des premiers affrontements, la recherche du talon d'Achille de l'adversaire ; la trahison de la femme, les préparatifs occultes, enfin la phase finale, épreuve glorifiante, qui projette le sujet-héros dans la sublimation épique, et ce, quelle qu'en soit l'issue : victoire ou défaite.

On peut certes étudier cette grammaire de la narration épique pour elle-même. Mais elle n'est pas seulement une caractéristique du genre. Elle permet en effet le rejet du mythe fondamental : l'affrontement des démiurges de base, le bon et le méchant, le principe féminin négatif (Mousso Koroni) qui se trouve hypostasé dans la femme "traîtresse de nature"; l'apothéose de Faro sacrifié mais éternel, ou de Pemba conquérant mais pacifié<sup>6</sup>.

Comme on le voit cette direction de la recherche est fertile, et nous ne l'esquissons ici qu'à titre d'hypothèse de travail, que nous avons développée ailleurs.

On peut se demander en revanche si l'histoire a encore quelque chose à voir avec l'épopée et si l'historien peut réellement se servir de textes qui semblent à ce point triturés par l'idéologie.

Et si la réponse est positive on s'inquiétera à juste titre de savoir quels textes peuvent servir à la recherche historique, et quelles méthodes utiliser dans le cas des épopées orales. Il faut signaler ici l'attitude hypersceptique des folkloristes américains concernant la teneur historique des épopées africaines. La position de Ralph Austen est sur ce point

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Voir article de M. Traore dans *Cahiers du CELTHO*, vol. II., n° 2, 1987, Niamey.

radicale. Les chercheurs hollandais du reste le rejoignent. Notre position est assez différente.

Précisons donc les textes et les peuples spécifiquement concernés par notre approche.

Il ne s'agira évidemment que des *épopées royales ou féodales*<sup>7</sup> liées aux dynasties ayant régné sur les territoires de cette zone qu'on nomme le Sahel, entre le 13<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle.

A cette catégorie<sup>8</sup> appartiennent les épopées du Sénégal citées plus haut, mais aussi bien sûr le *Soundiata* au Mali (mandingue) qui est une des plus anciennes (13<sup>e</sup> s.), *Zabarkane* et *Issa Korombé* au Niger (Zerma), *Askia Mohammed*, *Da Monzon de Ségou* au Mali, *Silamaka* du Macina, *Ardo Boubou Gallo* et *Oumarel Sawa Donde* toujours au Mali, *Samory Touré* en Guinée.

Nous ne citons là que des épopées déjà enregistrées et transcrives. Mais l'inventaire n'est pas achevé bien entendu.

Or ces épopées ont toujours, malgré les réserves énoncées plus haut, un fondement historique si considérable qu'on les a considérées comme une source effective, pour cette discipline complexe qu'est l'histoire d'Afrique noire ; et que les chercheurs les interrogent au même titre que ces chroniques conservées par des notables ou des griots de famille royale non musiciens.

Ces épopées, tout en correspondant assez à la définition de nos épopées médiévales européennes, offrent une mine de renseignements sur ces royaumes africains, sur les rois et leurs généalogies, sur leurs guerres et la manière de les faire, sur les modes de succession et les rivalités des princes, sur les moeurs des courtisans, des guerriers, des marabouts, des griots, tous hommes d'influence intrigant dans ces cours médiévales, comme dans tout lieu où se concentre le pouvoir : Le Ngoor comme on dit

<sup>7</sup> Nous savons que l'épithète « *féodale* » est très contestée pour caractériser les sociétés à États de l'Afrique précoloniale. Certains anthropologues cependant comme J. Naquet ou Luc de Heusch l'admettent dans la mesure où ils distinguent nettement féodalité et despotisme. D'autres préfèrent le mot « *tributaire* » pour désigner ces États : mais cela n'évoque pas la hiérarchie intérieure (roi, princes, vassaux, nobles et guerriers, artisans et paysans, esclaves), qui apparaît dans ces sociétés à nos sociétés médiévales d'Europe.

<sup>8</sup> Nous avons jusqu'ici relevé quatre grandes catégories d'épopées en Afrique : les épopées royales (ou historiques selon Madelénat), les épopées corporatives, les épopées religieuses et les épopées claniques.

en Wolof, et la Fanga en mandingue, le lamu en peul. L'épopée : discours du pouvoir.

Ici il faut toujours rappeler que le griot épique était un artisan au service d'un prince, d'une dynastie, et partant d'une idéologie. Le griot-historien-poète, dans la grille des métiers, tenait le dessus de l'échelle. Pourquoi ? parce qu'il était doté d'un savoir, mais surtout d'un pouvoir d'influence considérable.

A cause de la séduction qu'exercent toujours les griots traditionnistes, les peuples et les intellectuels africains, il est donc impératif d'établir une distinction entre la tradition orale et l'histoire.

Pour donner un exemple, le *Soundiata* de Tamsir Niane est enseigné aujourd'hui en Afrique comme Histoire du Mali ; on hésite parfois sur quelques scènes merveilleuses du début (les métamorphoses de la mère-buffle, ou l'enfant qui arrache le baobab), mais les pouvoirs magiques de Soumahoro Kante sont considérés comme tout-à-fait plausibles. Et la configuration politique du Manding au 13<sup>e</sup> siècle, les causes de l'exil du héros, celles de la guerre avec les Soussou, celles du retour et de la reconquête, la reconnaissance unanime de la suprématie de Soundiata par ses pairs des autres royaumes, les personnages enfin, divisés selon un processus manichéen (les bons et les mauvais), tout cela est donné comme réel, comme historique.

Et d'une certaine manière c'est bien de l'histoire officielle qu'il s'agit. Bien sûr elle est bâtie avec des images d'Epinal c'est-à-dire schématisées, simplifiées à l'excès.

Et certes, au niveau des facultés d'histoire où l'on aborde cette période, les professeurs reprendront le sujet et y mettront les nuances. Mais seulement à ce niveau et dans cette section. Cependant que l'étudiant en Lettres, ou en Langues ou en Médecine, gardera la conviction qu'il a étudié "l'histoire" de Soundiata en troisième...

Or l'épopée africaine est un témoin de l'histoire certes, mais un témoin suspect, un témoin qu'il faut constamment contrôler... un témoin plus politique et poétique que vérifique.

Et comment donc contrôler ce témoin dans un temps et un espace sans archives ? De plusieurs manières, pensons-nous. On peut rester tout d'abord sur le terrain de l'épopée et collecter d'autres versions venant d'autres régions et écoles. C'est ce qu'a fait le chercheur Youssouf Cissé

(CNRS) avec le griot traditionniste Waa Kamissoko (voir texte publié par Karthala sur l'Empire du Mali).

Dans ce récit la personnalité de Soumahoro Kante<sup>9</sup> est présentée sous un tout autre jour. Le personnage prend cohérence et vraisemblance et n'a plus cette caricature d'affreux sorcier de la version de T. Niane. C'est que W. Kamissoko relève d'une autre école de traditionnistes située près de Koulikouro, au cœur de l'ancien royaume des Soussou et mieux informée de ce qui concerne cette ethnie.

Le même Kamissoko, dans la foulée, révèle ainsi que la cause profonde de la guerre de Soumahoro contre les royaumes mandingues fut le trafic d'esclaves que ces derniers pratiquaient avec un tel excès que l'insécurité devenait intolérable. La démarche de Soumahoro auprès des princes mandingues aurait été d'abord pacifique, mais reconduit avec hauteur du fait qu'il était de caste forgeron ; ce dernier aurait pris les armes jusqu'à conquérir non seulement le petit royaume de Niaré Maghan, mais aussi l'ancien Ghâna des Soninke, dont ce fut la chute irrémédiable.

Ce récit témoigne donc d'éléments tout-à-fait nouveaux par rapport au récit premier de Tamsir Niane. Eléments non seulement historiques (les causes de la guerre et les intentions de Soumahoro) mais aussi sociologiques et non des moindres (le trafic d'esclaves déjà intensif à cette époque, 13<sup>e</sup> siècle ; la hiérarchie des castes déjà bien implantée chez les Soninke et aussi chez les Mandingues pourtant beaucoup moins organisés).

Mais pour l'historien ce récit à son tour sera contrôlé par d'autres et par d'autres, jusqu'à ce que fait actuellement Adama Konare<sup>10</sup>- reposer intégralement la question de l'historicité du récit épique, et se demander à son tour si ce type de récit ne fonctionne pas comme un conte ou un mythe, quel que soit son argument d'origine, et les faits spécifiques qu'il prétend relater.

Cependant, bien que Mircéa Eliade affirme que, après deux cents ans, la mémoire précise de tout événement transmis par tradition orale se perd et se transforme en mythe obéissant à ses lois propres, il nous semble que l'épopée africaine échappe à ce processus, ou plus exactement que ce processus ne l'atteint qu'en partie.

<sup>9</sup> Roi des Soussou, voisin du royaume manding et conquérant de ce dernier. Soundiata, fils du roi manding, reviendra l'en chasser, c'est tout le sujet de la dite épopée.

<sup>10</sup> Professeur à l'École Normale Supérieure de Bamako.

En effet, pour vérifier la valeur du témoignage historique d'une épopée, il n'y a pas que les multiples versions existantes de cette épopée ; certes ce sont des éléments non négligeables et dont nous-mêmes avons vérifié l'efficacité sur l'épopée de Ségou<sup>11</sup>.

Cela s'apparente assez à la critique comparative des manuscrits médiévaux, de la *Chanson de Roland* par exemple. De texte à texte on finit par dégager des structures permanentes, des variantes, des groupes de textes relevant de telle origine, à comparer à d'autres groupes de textes relevant d'une autre source ; à se poser des questions comme celles de l'authenticité ou la priorité de tel groupe sur tel autre, etc., etc. Lorsqu'on en sort, on bute sur la ténuité des témoignages contemporains de l'expédition de Charlemagne en Espagne : les *Annales royales*, la *Vita Karoli d'Eginhard*, et la *Nota Emilianense* du Monastère de la Cogolla. Cela suffit cependant pour arriver à identifier la date approximative de la bataille de Roncevaux, 778, et ses composantes principales : l'échec du siège de Saragosse, la retraite de l'armée carolingienne, l'arrière garde massacrée non par les Musulmans mais par des Basques embusqués qui disparurent aussitôt leur forfait accompli.

La transformation de cette série de défaites peu glorieuses en victoire du grand Charles, et sa sublimation en guerre sainte, avec la mort du roi Marsile et la conversion de la reine Bramidoine, montre à l'évidence le fonctionnement idéologique de l'épopée médiévale.

Nous ne pouvons renvoyer à de tels documents d'époque pour l'épopée africaine. Mais nous avons un recours. Nous pouvons sortir des textes épiques sans rencontrer le néant. En effet à côté, ou plutôt en "back" de la version officielle, épique ou non, les griots traditionnistes conservent précieusement un tas de "détails" qu'ils taisent, ou gardent pour les intimes. Détails qui corrigent, voire qui contredisent les affirmations sommaires de l'épopée sur ses personnages monolithiques.

Autrement dit, il y a autour de ces grands textes tout un "terrain" qui est transmis ; non point à tout dépositaire de l'épopée sans doute, mais aux plus discrets, ou aux plus intelligents.

---

<sup>11</sup> L. Kesteloot, *L'histoire et le mythe dans la formation de l'épopée de Ségou*, Bulletin IFAN, n° 3, Dakar 1978.

En effet, M. M. Diabaté qui connaissait bien la version de Kita du *Soundiata*, caractérisait cette attitude par une formule : "j'en dirai un peu et j'en garderai un peu".

Tout historien qui a approché un grand griot traditionaliste sait la capacité de "réserve" de ce genre d'homme, et combien il serait illusoire de penser qu'il vous a *tout* donné lorsqu'il vous a livré l'épopée officielle.

C'est Tamsir Niane encore qui précise combien, dans son enquête sur Soundiata qui dura plusieurs années, il n'obtint certains renseignements qu'après avoir été quasiment adopté tant par les griots que par les chefs des villages où il rayonnait avec ses étudiants<sup>12</sup>. Et là encore, il obtint des confidences dont ses étudiants furent exclus. "Car tout ne doit pas être dit". Il y a des interdits religieux autant que sociaux. Il y a différents cercles d'accès à ces choses, et de plus en plus restreints. Il y a enfin l'obligation du silence que même un historien moderne comme Tamsir va respecter, car des informations et non des moindres, lui furent données sous le sceau du secret, et il courrait risque de mort à les divulguer. Là-dessus les traditionalistes ne badinent pas, on l'a vu avec Waa Kamissoko<sup>13</sup>. Amadou Hampate Ba de son côté se refuse à publier son deuxième tome de *L'empire Peul du Macina* car "cela risque de rallumer la guerre"...

Sans aller si loin il s'avère extrêmement utile pour l'enquêteur d'engager le dialogue avec les griots qui lui ont donné un texte historico-épique. Afin de le faire discuter sur le récit qu'il a produit de mémoire. Afin de mesurer la distance qu'il y a entre lui et le récit, ce qu'il en pense, ce qu'il sait en plus, les variantes de tel ou tel épisode, les "détails" qu'il n'a pas donnés, car il se censure lui-même avec une totale lucidité.

Nous en avons eu une expérience avec un griot de Fadama interrogé à Conakry en 1987 (avril). Toujours sur *Soundiata* puisqu'il nous sert ici d'exemple privilégié. Après avoir avec talent déroulé l'épopée durant deux heures, le griot accepta de causer. Il ne semblait pas connaître la version de W. Kamissoko (étant illettré, ignorant le français, et l'édition de Karthala étant de 1992). Il avoua donc son incompétence à propos des causes de la guerre autres que l'impérialisme du roi Soumahoro.

<sup>12</sup> Djibril Tamsir Niane, Interview in revue *Notre Librairie*, n° spécial sur le Guinée 1987.

<sup>13</sup> Après s'être livré au feu des questions des ethnologues et historiens rassemblés aux deux colloques de Bamako organisés par la SCOA en 1975 et 1977, Kamissoko tomba malade et mourut sans qu'on ait pu exactement diagnostiquer ni soigner sa maladie.

Cependant il fit certaines révélations sur la famille de Soundiata; il semblait particulièrement informé sur les relations de Soundiata avec ses frères et soeurs. J'en profitai pour l'interroger sur un point que l'épopée laisse dans l'obscurité : le destin du frère aîné du grand roi, ce fils de la première femme, véritable héritier du trône que la version Niane présente cependant comme usurpateur, et qui disparaît "en fuite" sans laisser de traces lors de la reconquista de Soundiata.

Ce griot de Fadama parut en savoir long sur ce frère, et de fil en aiguille, il suggéra qu'il s'était justement réfugié en Guinée lors des guerres et que une fois Soumahoro vaincu, il voulut rentrer à Niani sa capitale. Soundiata bon prince, accepta son retour au pays.

Mais ne fut plus du tout d'accord lorsque le roi, car son frère l'était encore, voulut récupérer son trône. Dès lors le prince vainqueur tendit un piège au roi son frère et décida les notables, hésitants devant la force de l'un et la légitimité de l'autre, à s'en référer au "jugement des dieux".

Or depuis toujours les dieux obéissent aux hommes lorsqu'il s'agit de haute politique, et le roi-frère-aîné ne ressortit pas du bois sacré où il dut entrer demander leur avis aux vieux "Komo" mandingues, assistés par leurs prêtres. C'est ainsi que Soundiata fut reconnu souverain légitime et incontestable du Manding éternel<sup>14</sup>.

Cet épisode est totalement exclu de toutes les versions de l'épopée, car il ternit quelque peu l'image quasi parfaite de Soundiata souverain sans reproche; mais cela nous éclaire sur la "distance" que le griot sait garder entre lui et son récit, ainsi que sur les éléments de l'histoire qu'il conserve par devers lui, et ne lâche que lorsqu'il le juge à bon escient. Cette maîtrise de l'information et cette capacité de la distiller selon les convenances et les interlocuteurs, nous ont paru un argument du poids pour estimer que l'enquête historique doit se faire d'abord, et de façon approfondie, auprès des griots détenteurs de l'épopée, et qu'elle sera éminemment rentable si les conditions sont réunies, à savoir griot de souche ancienne et autorisée, confiance dans l'enquêteur, éloignement de témoins gênants. Il sera du reste utile d'interroger séparément plusieurs griots, puis de les réunir et de les faire discuter ensemble sur un point litigieux.

---

<sup>14</sup> Une troisième version sur le sort de ce Dankaran Touman a été donnée par W. Kamissoko (o.c.) : ce frère aîné serait devenu simple chef de guerre de son cadet, et n'aurait eu des prétentions à sa succession qu'après sa mort. Il est plus vraisemblable que ces prétendants furent les enfants de Dankouran, qui durent en effet être héritiers potentiels, comme aînés de la génération suivante.

Enfin il est encore, dans le cadre de la tradition orale, une référence indispensable pour contrôler les témoignages des textes et des griots : nous avons cité plus haut les notables. Mains chefs des grandes familles sont en effet très au courant de l'histoire de leur région, des événements qui ont marqué les siècles passés, et plus particulièrement des conflits politiques qui les ont déchirés. Or l'épopée royale ou féodale comme le récit historique se composent essentiellement de conflits politiques : problèmes d'accession au trône, successions et rivalités de princes, rébellions de vassaux, conquête ou invasions, duels ou guerres, bref "le jeu des hommes" comme le dit si joliment l'épopée bambara.

Les dessous de ces conflits, les notables les connaissent aussi bien si non mieux que les griots attitrés pour les retenir. Ils ne seront pas pour autant plus objectifs si cela concerne leurs propres familles ! Mais en revanche ils auront peut-être retenu des détails qui auront échappé au griot, ou des personnages, des liens de parenté, des secrets de famille.

Le notable sert aussi, souvent, de garde-fou à l'imagination du griot et ne se gêne pas pour le corriger à l'occasion. Cependant l'historien devra se méfier chez l'un comme chez l'autre du goût d'embellir la réalité, de la tendance à favoriser automatiquement le camp auquel appartenaient ses ancêtres, de louer immodérément toutes leurs actions, aux dépens du camp adverse.

C'est pourquoi, même après avoir fait le tour de plusieurs versions des textes, des griots et des notables concernés par ces textes, l'historien devra encore se préoccuper des témoignages de l'autre camp, qui est souvent celui des vaincus. Or ceci est une démarche plus aléatoire, car il est bien évident que l'épopée est d'abord et presque toujours l'histoire-idealisée des vainqueurs: il est évident que le *Soundiata* est composé, transmis et chanté par des griots mandingues et en langues mandingues. Les Soussou vaincus ne composent pas sur *Soundiata*. Il n'y a donc pas de récit soussou (comme je l'ai cru longtemps) pour raconter le Soundiata à leur manière. Tout au plus avons nous des griots mandingues comme Kamissoko qui, plus proches des Soussou par leur lieu d'origine, tiendront compte d'un "point de vue" soussou qui nuancera, mais en aucun cas ne contestera la suprématie mandingue.

Le chercheur qui veut alors aller plus loin, devra donc se lancer dans une enquête auprès des notables soussou, des descendants de la famille de Soumahoro Kante et des traditionnistes qui voudront bien, hors des textes officiels, éclairer sa lanterne sur ce que devinrent les Soussou

dans le Manding "pacifié" par Soundiata. Tâche ardue mais peut être moins délicate aujourd'hui que jadis, lors de l'hégémonie effective des Mandingues sur leurs voisins.

A partir de cet exemple de Soundiata, nous commençons à avoir une idée des différents témoignages que la tradition orale, et l'épopée plus spécifiquement, donnent de l'histoire africaine.

Témoignages ambigus certes, déformés par la subjectivité peut-être plus que par le temps, et qui parurent si discutables à des générations d'historiens européens qu'ils préférèrent les écarter, quitte à se retrouver devant l'impasse d'un continent "sans histoire" !

Un certain nombre de gouverneurs coloniaux connaissant les langues africaines prirent conscience cependant de la valeur de ces récits et s'attachèrent à les recueillir. Ce sont les relations du début de ce siècle écrites par Delafosse, Gaden, Vieillard, Charles Monteil, Tauxier et quelques autres.

Enfin les indépendances africaines coïncidèrent avec l'avènement d'une génération d'historiens africains (bientôt suivis par des collègues d'Europe et d'Amérique) qui s'aperçurent que l'histoire africaine était impossible à faire sans la tradition orale. Que c'était le matériau premier, indispensable. Qu'il fallait partir de là. Ainsi fut l'expérience concluante de D. T. Niane dont le *Soundiata* ne fut que le premier pas dans l'élaboration de l'histoire du Mali au 13<sup>e</sup> siècle. Ainsi furent celles de J. Ki-zerbo, Boubakar Barry, Tierno Diallo, Madina Ly, Adama Konare, C. Wondji, Sekene Modi Sissoko, Henriette Diabate et Abdoulaye Bathily, entre autres.

Mais il faudrait citer aujourd'hui tous les historiens qui font de la recherche sur l'Afrique du Moyen-Age jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.

Mouvement qui fut emboîté par des historiens français aussi notoires que Yves Person, Jean Boulègue et Jean Devisse, pour ne citer que ceux-là, et nous ne citerons pas tous les chercheurs américains.

En somme, tous reconnaissent aux griots et notables traditionnistes une fiabilité analogue à celle de nos chroniqueurs (Commynes, Eginhard, Froissart...) de l'Europe médiévale. Que leurs textes soient écrits ou oraux n'y changeait au fond pas grand chose. Un témoignage écrit étant aussi partial qu'un récit oral, il faut y appliquer les critères de questionnement de la critique historique qu'on utilise pour les textes médiévaux; et on y ajoutera avec profit les méthodes de décryptage de la critique moderne, du structuralisme à la sémiotique.

Rendons ici hommage à Jan Vansina qui, dès l'époque coloniale, s'était soucié de mettre au point une méthode critique pour recueillir, traiter et interpréter la tradition orale africaine<sup>15</sup>, et qui reste aujourd'hui le plus complet exposé des problèmes que rencontre le chercheur qui s'aventure dans ce domaine.

Le livre de Vansina nous paraissant tout aussi utile d'ailleurs, comme guide exploratoire dans d'autres régions culturelles du monde où ce phénomène existe encore, y compris l'Europe rurale.

En conclusion et suite à ces nombreux travaux, nous pouvons attester aujourd'hui que les épopées royales sont une source incontournable pour les historiens ou les anthropologues qui entreprennent d'interroger le passé de l'Afrique ; à condition bien sûr qu'existent dans les sociétés concernées des structures de mémorisation incarnées par des individus spécialisés dans la conservation du souvenir des événements, comme partie intégrante de leur patrimoine.

Dans les sociétés où ces structures de mémorisation n'existent pas, la tradition orale ne remonte généralement pour les faits historiques et les généalogies, pas au-delà de 200 ans. Ainsi même, dans des régions qui furent organisées en chefferies ou petits royaumes, nous remarquons que les traditions historiques sont réduites, que l'épopée est absente, et que la mémoire précise concernant la chaîne de parenté ne dépasse pas deux siècles.

Nos collègues Théophile Obenga pour le Congo, et Ongum pour les chefferies Bamileke, nous ont confirmé ces délais vraiment brefs, si on les compare avec les traditions de l'Ouest africain.

L'historien trouvera donc beaucoup moins de matière à glaner dans les "épopées claniques" des sociétés acéphales segmentaires. Mais ce sont des réservoirs d'informations pour l'anthropologue et le psychologue social.

C'est pourquoi et malgré ces réserves, nous sommes convaincu de la pertinence de la démarche des historiens qui, toutes régions confondues, interrogent les épopées et plus généralement les traditions orales pour trouver les traces, les signes et les symboles que les générations y ont gravés ; et la monumentale *Histoire de l'Afrique*<sup>16</sup> qu'ils ont réalisée pour

15 Jan Vansina, *De la tradition orale*, éd. Musée royal d'Afrique Centrale, Tervuren, Belgique, 1960.

16 *Histoire de l'Afrique*, éd. Unesco et Présence africaine.

l'Unesco et Présence africaine, est toute jalonnée de ces repères qu'ils ont patiemment détectés dans ces multiples mémoires et lieux de mémoire, où murmurent les échos d'un passé qui se refuse à disparaître.

**Lilyan KESTELOOT**  
**IFAN - Université de Dakar**  
**PARIS 4 - SORBONNE**